

Sujet : PC 05135222 B0006 Société Parc Solaire de Marolles (51)

De : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Date : 04/10/2022 à 11:09

Pour : 'CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU' <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Madame,

Le projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Marolles (51) transmis par courrier en date de ce jour, ne présente pas une gêne avérée pour les armées.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude et ne préjuge en rien de l'éventuel accord du ministère des armées qui sera donné dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale à venir.

Ce document n'est pas un acte faisant grief, il est donc insusceptible de recours et de demande de reconsidération. Il est inopposable aux tiers et ne crée pas de droit d'antériorité à l'égard d'autres éventuels projeteurs. Il ne vaut pas autorisation, celle-ci n'étant étudiée que lors de l'instruction de la demande d'autorisation, sur saisine du préfet.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'Etat-major de la zone de défense de Metz - BSI/Section Domaine - 1 boulevard Clémenceau - CS 30001 - 57044 Metz Cedex 1.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Adjudant-Chef MATHIEU Bruno

Sous-Direction Régionale de la Circulation Aérienne Militaire Nord

Division Environnement Aéronautique

DSAE/DIRCAM/SDRCAM-NORD/DEA

Base aérienne 705 – Cinq Mars la Pile – RD 910

37076 TOURS CEDEX 02

Tél : 0245341487 / PNIA : 862271487

bruno.mathieu@intradef.gouv.fr

cid:image00

Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire nord

De : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Envoyé : mardi 4 octobre 2022 10:21

À : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Cc : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Objet : PC 05135222 B0006 Société Parc Solaire de Marolles

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 05135222 B0006 déposé par la Société Parc Solaire de Marolles pour un projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol comportant 5 postes de transformation et un poste de livraison, situé lieu-dit Pré Sainte-Croix, à Marolles (51300), afin de recueillir votre avis.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, responsable de la cellule, par retour de mail.

Cordialement,

--

Géraldine CANDUZZI
Référente ADS
Tél : 03 26 70 80 11

Direction Départementale des Territoires de la Marne
Service urbanisme
Cellule autorisations et fiscalités de l'urbanisme
Pôle application du droit des sols
40 boulevard Anatole France - CS 60554
51037 CHALONS EN CHAMPAGNE

— Instructions de tÃ©lÃ©chargement (fr).html —

Instructions de tÃ©lÃ©chargement

Fichiers joints :

- Cerfa.pdf (2 Mo)
- PC 01-02-03-04-05-PLANS DE PERMIS DE CONSTRUIRE MAROLLES_signe_A3.pdf (8 Mo)
- PC 03-PLANS DE PERMIS DE CONSTRUIRE MAROLLES_signe_A0.pdf (2 Mo)
- PC 06-07-08 Documents graphiques et photographies_A3.pdf (3 Mo)
- PC 11 - Annexe 1 - Etude Ã©cologique_Marolles_A4.pdf (18 Mo)
- PC 11 - Annexe 2 - Courriers en rÃ©ponses_A4.pdf (21 Mo)
- PC 11-EI MAR BE JC 2022 04 01_A3.pdf (43 Mo)
- PC 11-RNT MAR BE JC 2022 04 01_A3.pdf (5 Mo)
- cerfa_13409-09_Marolles_modif_page-5 piÃ©ce 01-09-22.pdf (7 Mo)
- cerfa_16017-02_Marolles_signe (01-09-22).pdf (769 ko)
- plan Ã©valuation_tables_marolles(01-09-22).pdf (486 ko)
- Consultation DCAM.pdf (43 ko)
- PLANS SITUATION MAROLLES_signe_A3 (01-09-22).pdf (2 Mo)

13 fichiers, taille totale: 114 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **jeudi 03 novembre 2022 Ã 09:20 (CET)**.

Vous pouvez tÃ©lÃ©charger les fichiers listÃ©s ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=nbWcVAmCqw_YLEp4O_95Cyy92t8oY3XGNC9FhvFgrp0

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web pour accéder aux fichiers.

Milanissimo v. 4.0.14

Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires

Ministère de la Transition Énergétique

— Pièces jointes : —

Instructions de téléchargement (fr).html

2,2 Ko